

VII. — PONS WENDINIUS

1. - SON ORIGINE :

L'origine de PONT-A-VENDIN se précise avec la formation du Comté de Flandre. Car pour Pont-à-Vendin, comme pour les environs, la préhistoire dure jusqu'au XI^e siècle.

Nous savons déjà que les formes Gallo-Romaines les plus anciennes de son nom étaient : WANDAIN ou encore WANDIN. Nous en avons donné l'origine d'après le Franc Salié :

WAND veut dire : Cour de ferme, vilage.

AIN ou IN veut dire : Muraille.

WANDAIN était donc le village-muraille sur la Deûle.

Par contre une note de Monsieur MANNIER extraite des Manuscrits de Monsieur DANCOISNE p. 647, nous apprend que VENDIN-LE-VIEIL s'écrivait primitivement WANDIN le WEZ, et M. MANNIER ajoute : « WEZ a été dit pour Gué. Le Gué était le lieu où l'on passait l'eau, la rivière ou les marais. On traversait donc, ici, les marais et la Deûle près de WANDIN, à l'endroit dénommé aujourd'hui PONT-A-VENDIN... Village qui doit son origine à ce passage ».

Il nous paraît donc très probable qu'avant la formation du Comté de Flandre (9^e siècle), les territoires actuels de Vendin et Pont-à-Vendin ne faisaient qu'un tout avec WANDAIN et le Pont sur la Route Gallo-Romaine.

Mais lors de la formation du Comté de Flandre (10^e siècle), et surtout après 1180, lorsque l'Artois se fut séparée de la Flandre, le Pont-à-Vendin actuel s'est détaché de Wendin le Wez.

En effet, le Gué (le Wez)... ou si l'on veut, le passage sur la Deûle étant resté Terre de Flandre avec le territoire en-deçà des sinuosités de la Deûle, nous avons eu PONS WENDINIUS ou PONS WENDINI (qui veut dire : Le Pont de Wendin ou mieux : le Pont à Wendin).

Et c'est alors, pensons-nous, que les habitants de WENDIN (terre d'Artois) ayant perdu le passage... le gué, ont remplacé bientôt dans la dénomination de leur pays... le WEZ par le WIEZ... puis ensuite par le VIEUX ou le VIEIL. Voilà comment nous avons eu le VIEUX VENDIN et VENDIN-LE-VIEIL, sans doute par opposition au Nouveau Vendin, dénommé PONT-A-VENDIN ? Ce dernier s'en est détaché en raison d'une frontière toute naturelle (les sinuosités de la Deûle). Ces deux territoires, désormais bien distincts, apparaitront, de 1180 à 1789, à deux provinces différentes : l'ARTOIS (Vendin-le-Vieil) et la FLANDRE (Pont-à-Vendin).

Mais il est à noter que PONT-A-VENDIN a toujours fait partie de la FLANDRE.

2. - APPELLATIONS DIVERSES :

C'est dans le Cartulaire de GUIMAN, pièce 252, que nous trouvons, pour la première fois, une mention écrite de Pont-à-Vendin. Cette mention, nous la relevons dans une déclaration de l'An 1036, de l'Abbé LEDUIN, au sujet du Droit de Tonlieu, perçu pour les marchandises dans un rayon qui s'étendait « A PONTE WENDINIO »... (à partir du Pont à Vendin).

Du 11^e au 13^e siècle, la plupart des actes que possèdent les Archives, sont écrits en latin. Suivant la fonction du mot dans une phrase, ou suivant que l'on prendra le mot « WENDIN » comme nom ou comme adjectif, nous trouverons diverses appellations... qui sont toutes naturelles pour un latiniste. (Pons... Pontis, en latin veut dire Pont).

Ainsi trouvons-nous :

PONS WENDINIUS (dans Mayer)

PONS WENDINIAE (dans Buzelin)

PONS WENDINI... en 1211.

PONS DE WENDINIO... en 1289.

En effet, dans le premier Cartulaire de Flandre, pièce 493, nous trouvons un acte de PHILIPPE, Roi de France, daté de 1289, et rédigé en latin. Le Roi rappelle au Comte de Flandre que le PONS DE WENDINIO (le Pont qui tire son origine de Wendin) doit être remis à JEHAN de HARNES. Puis le Roi donne des ordres pour que le Pont soit réparé aux frais des usagers : Comtes de Flandre et d'Artois.

Nous trouvons encore PONS VENDINIL, au 13^e siècle... dans le premier cartulaire d'Artois où il est question de la délimitation de la Châtellenie de LENS par PHILIPPE-AUGUSTE.

Nous trouvons aussi PONT-A-WENDIN... en 1304 puis dans des actes de 1485 - 1491 - 1497 et 1504.

Par contre, nous trouvons PONT A WENDYN... dans un acte de 1549.

Après 1560, nous trouverons toujours aux archives le nom écrit comme aujourd'hui : PONT-A-VENDIN.

3. - SA SITUATION :

Pour terminer cet article, nous dirons que la situation du PONT a fait toute l'histoire du Pays.

Monsieur DANCOISNE note, dans ses Manuscrits, que ce village situé sur la Deûle, était au Moyen-Age, un passage important, fortifié de redoutes qui com-